

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 FEVRIER 2025**

Mairie d'Ussel
Département de la Corrèze

Date de la convocation : **12 février 2025**
Nombre de conseillers en exercice : **29**

Nombre de conseillers présents : **24**
Nombre de pouvoirs : **4**

Le dix-neuf février deux-mille-vingt-cinq à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Ussel, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la Présidence de Monsieur Christophe ARFEUILLERE, Maire d'Ussel.

Étaient présents 24 membres du Conseil Municipal :

M. Christophe ARFEUILLERE ; Mme Maryse BADIA ; M. Gilles BARBE ; Mme Nicole BERTHON ; Mme Chrystèle BOYER ; M. Michel BUCHE ; M. Tony CALLA ; M. Tony CORNELISSEN ; M. Patrick COURTEIX ; M. Pierrick CRONNIER ; Mme Sandra DELIBIT ; M. Sébastien DEVALLIERE ; M. Yoann FIANCETTE ; M. Jean-Pierre GUITARD ; Mme Mady JUNISSON ; Mme Martine PANNETIER ; M. Philippe PELAT ; M. Michel PESTEL ; M. Bruno RAYNAUD ; M. Jean-Marc SAUVIAT ; M. Adrien SEIXAS ; Mme Françoise TALVARD ; Mme Michèle VALIBUS et Mme Elisabeth VENTADOUR.

Était absent 1 membre du Conseil Municipal :

Mme Patricia TILLET-KHADRAOUI.

Ont donné procuration 4 membres du Conseil Municipal :

Mme Marilou PADILLA-RATELADE à Mme Nicole BERTHON ; Mme Céline PARRAIN à M. Philippe PELAT ; Mme Sophie RIBEIRO à M. Adrien SEIXAS ; Mme Tessa SAUBESTY à M. Gilles BARBE.

Secrétaire de séance : Mme Maryse BADIA

Numéro : DL20250219-014

Matière : 4.1.6 - Fonction publique – personnels titulaires et stagiaires de la F.P.T. – autres

Objet : FIXATION DES TARIFS DANS LE CADRE DE PRESTATIONS DU PERSONNEL COMMUNAL

Considérant la nécessité de fixer les tarifs pour l'année 2025 des personnels communaux dans le cadre des prestations auprès des partenaires extérieurs de la commune d'Ussel,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'approuver les tarifs ainsi qu'il suit :

FILIERE	CADRE D'EMPLOI	COUT HORAIRE 2025
Technique	Ingénieur Territorial	36,50 €
	Technicien Territorial	34,00 €
	Agent de Maitrise Territorial	25,50 €
	Adjoint Technique Territorial	23,00 €
Administrative	Attaché Territorial	33,50 €
	Rédacteur Territorial	28,50 €
	Adjoint Administratif Territorial	24,00 €
Animation	Animateur Territorial	28,00 €
	Adjoint d'animation Territorial	22,00 €
Sportive	Educateur des APS	29,00 €
Médico-sociale	Puéricultrice territoriale	27,50 €
	Assistant Socio-Educatif Territorial	25,00 €
	Educateur de Jeunes Enfants Territorial	29,50 €
	Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles	25,00 €
	Auxiliaire de Puériculture Territoriale	24,00 €
Culturelle	Attaché de conservation du patrimoine	26,50 €
	Adjoint Territorial du patrimoine	22,00 €

Fait en Mairie d'Ussel, le 19 février 2025.



Le Maire,
Vice-Président du
Conseil Départemental de la Corrèze

Christophe ARFEUILLERE

Le Secrétaire de séance,

Maryse BADIA